

« L'école m'a tuer » : parents cherchent désespérément un enseignement catholique de qualité.

Article rédigé par *Charlotte d'Ornellas*, le 01 septembre 2016

[Source : Aleteia]

Certains parents, déçus par l'enseignement privé catholique, ont décidé de passer à l'action.

« Sur le plan, éducatif d'abord, "L'école m'a tuer" a la volonté de mettre en évidence l'absurdité de l'existence d'établissements privés qui n'ont de catholique que le nom » explique Aleth Debieuvre, présidente de l'association. En raison du contrat passé avec l'État d'abord, mais également des statuts de l'enseignement catholique qui mentionnent le caractère facultatif de ses projets éducatifs au nom de « l'écoute des croyances dans leur diversité ». Guillaume, père de famille et membre de l'association juge cela intolérable : « Ou alors que les évêques assument leur position et renomment leurs établissements "écoles interreligieuses, privées sous contrat", au moins les choses seront claires ! »

Pour que les règles soient obligatoires

Les témoignages des parents qui les ont déjà rejoints rapportent des faits qui vont même plus loin, reflets parfois dans d'un anti-catholicisme primaire, notamment de la part des professeurs. Marie explique : « Ma fille avait mis discrètement de côté sa part de gâteau au chocolat et ses bonbons distribués en classe le Vendredi Saint. Réaction de sa maîtresse de CE2 : "T'as tort, mange-les, on se régale et puis t'auras qu'à aller à confesse !" » D'autres parents renchérissent : « Le professeur de français a expliqué à ses élèves que les moines du Moyen-Âge étaient des homosexuels qui ne trouvaient pas leur place dans la société ».

Les exemples sont légion, des réunions de l'APEL (un syndicat de parents d'élèves) dans la chapelle au professeur de musique qui plaisante sur « l'immaculée contraception » en passant par un directeur qui se moque publiquement des parents « cathos-cathos » sans qu'aucune autorité – même épiscopale – ne réagisse.

L'association ne remet pas en cause la mission de l'Église qui « s'adresse à tous les hommes et à tout homme ». Elle demande en revanche que les règles soient obligatoires, acceptées et suivies par tous, y compris par le corps enseignant.

Anne-Laure et Bertrand Chanteau, jeunes parents de six enfants également à l'origine du projet, développent : « Dans les écoles publiques, la laïcité n'est pas une option. L'annonce de la Bonne Nouvelle, la célébration des fêtes chrétiennes et le catéchisme ne doivent pas non plus être des options dans les écoles catholiques, question de cohérence ! »

Une baisse du niveau notable

Niveau instruction, les désillusions sont également nombreuses. Une maman s'indigne légitimement : « Le maître de ma fille, qui était en CM2, a triché sur les évaluations en jugeant acquises des notions qui n'avaient même pas été vues en classe ! ». Rendez-vous pris avec la directrice, qui a simplement répondu : « C'est bizarre mais ce n'est pas grave, ils le verront au collège ! ». Une autre dont le fils sort de CP sans savoir lire obtient la même réponse : « Il apprendra en CE1 ! ».

L'État rémunère les enseignants, qui ont réussi des concours analogues et dispensent les mêmes programmes que ceux de l'enseignement public. Mais « respecter les programmes est possible sans supprimer les notes ou se laisser envahir par la perversité ambiante qui imprègne certaines matières », précise Aleth.

« Dernièrement, en applaudissant la réforme du collège, l'enseignement catholique et l'APEL ont montré

qu'ils étaient en décalage total avec les attentes de nombreux parents. Ces derniers sont en droit d'attendre une instruction de qualité, en phase avec les valeurs qu'ils transmettent à leurs enfants, ne serait-ce qu'en contrepartie du coût de la scolarité ! »

Anne-Laure et Bertrand Chanteau ont ainsi décidé de retirer leur fils aîné de l'école après avoir découvert que le professeur de français leur faisait étudier un livre, *Momo, petit prince des bleuets*, dans lequel les blancs étaient appelés « patos » [expression d'argot algérois utilisée pour désigner les Français de métropole, Ndlr], en plus d'être écrit dans un français déplorable. Cette fois-ci, le directeur a mis fin au rendez-vous en expliquant aux parents qu'ils n'avaient « aucun droit de regard sur la pédagogie de l'établissement et qu'ils ne sont pas les premiers éducateurs de leurs enfants ». Anne-Laure renchérit en demandant l'étude, par exemple, de Pagnol. Réponse du directeur : « Il y en a marre de ces catholiques qui veulent imposer leurs textes catholiques ». La mère de famille soupire : « Pagnol, texte catholique... ».

Sur le terrain, plusieurs missions

Le constat n'a pas besoin d'être noirci plus que nécessaire et l'association cherche donc à soutenir et à s'appuyer sur tous ceux qui partagent une vision claire de l'enseignement catholique et qui œuvrent déjà en son sein. Elle se donne donc pour but de « montrer que nous sommes nombreux en France, pour éviter que les problèmes restent sans solution au niveau local, et faire en sorte que tous les évêques, les directeurs diocésains et les directeurs d'établissement prennent enfin leurs responsabilités ».

Concrètement, c'est d'abord la création d'un site internet sur lequel les parents pourront apporter des commentaires sur l'établissement fréquenté par leur(s) enfant(s) « pour informer, parce que les présentations officielles sont parfois bien loin de la réalité », commente Anne-Laure.

Ensuite, inciter l'enseignement catholique à revenir sur ses statuts qui mentionnent le caractère facultatif du projet éducatif des écoles.

Enfin, intervenir en soutien aux parents pour que les directeurs et les évêques réagissent à chaque dérive constatée. « L'école m'a tué » n'a pas l'intention d'entamer la réputation des établissements par principe mais Anne-Laure souligne que « les élèves sont plus faciles à sortir que les professeurs. Mais ce n'est pas aux parents de payer la démission du corps éducatif en allant vers le hors contrat ou l'école à la maison ! ».

L'association s'adresse donc à tous les parents qui souhaitent une école libre et catholique pour la France.

« Certains parents sont globalement satisfaits de leurs établissements, notamment dans les grandes villes où la concurrence les amène à rester vigilants à la qualité de la formation, mais indépendamment de la situation vécue, tous sont invités à soutenir ce projet qui s'inscrit sur le long terme. Nous sommes convaincus que nous pouvons rassembler tous les parents qui désirent rester les premiers éducateurs de leurs enfants en leur offrant le meilleur... pas le moins pire ! Notre ambition est tout simplement d'œuvrer à notre mesure pour que les écoles privées catholiques sous contrat retrouvent leur caractère propre », conclut Aleth.

Charlotte d'Ornellas